***FLASH INFO***

**CONSEIL D’ADMINISTRATION DU 10 AU 11 SEPTEMBRE**

Nous sommes absolument ravies de vous retrouver !

Depuis avril, nous avions continué à travailler en visioconférence malgré des difficultés de communication du fait d’un faible, voire d’une d’absence de réseau internet pour certaines sages -femmes du CA.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que **les JNE du 12 et 13 novembre 2020 à l’Enclos Rey/Paris sont maintenues : « Maternité en exil : Espoirs et réalités ».**

Tout est prêt pour vous accueillir en toute sécurité dans le respect des obligations sanitaires en cours.

Pensez à vous inscrire vite et à réserver votre chambre d’hôtel.

 N’oubliez pas vos masques ! Des gels hydroalcooliques seront à votre disposition mais aussi des « stands café » en nombre pour respecter les mesures de distanciations.

Les repas seront à prendre à l’extérieur.

En 2021, les JNE auront lieu en Corse, les 3 et 4 juin à Bastia. Le programme vous sera communiqué ultérieurement.

C’est le moment pour candidater pour l’organisation des JNE 2022 dans votre Département. Nous attendons vos propositions avec intérêt.

Concernant nos travaux, nous avons continué à participer à de nombreuses réunions :

Plusieurs commissions de travail sont en cours au CNP-SF. 4 sages-femmes représenteront l’ANSFT au sein de ces différentes commissions de travail, dont nous assurons par ailleurs la vice-présidence en la personne de Claudine Schalck.

Ces commissions concernent :

* Le parcours pluriannuel du DPC
* La mise à jour du référentiel métier Sage-Femme
* La révision de la classification de la profession sage-femme dans la nomenclature INSEE.
* La commission sur la révision des décrets de périnatalité, quant à elle, a déjà rendu son travail. Emmanuelle Lemaire y a représenté l’ANSFT.

Pour en savoir plus sur le DPC et le CNP Sage-Femme : rendez -vous sur le site de *Pratique Sage-Femme* qui publie un article en trois volets, en septembre et octobre, rédigé par Claudine Schalck et Christine Morin : <https://www.sagefemme-pratique.com/>

Pour la commission scientifique indépendante (CSI), dont le travail consiste à valider ou non pour le DPC les formations proposées en ce sens par les organismes inscrit au DPC, l’ANSFT a proposé deux candidats -es au CNP-SF. Il appartient au CNP-SF de retenir 8 candidatures afin de les proposer à l’ANDPC pour le renouvellement de la CSI. C’est l’ANDPC, en dernier lieu, qui déterminera les candidates retenus-es.

Par ailleurs, l’ANSFT continue à participer aux activités de la plateforme PMI. Nous espérons des propositions concrètes pour la PMI suite à la commission des Mille jours ; et que cette dernière relance la dynamique de l’avenir de la PMI.

Durant le confinement, nous avons eu la possibilité d’échanger tous les 15 jours par visioconférence avec Maxime Boidin, directeur de cabinet d’Adrien Taquet, afin de faire remonter, entre-autre, toutes les disparités du terrain, les manques de matériel ainsi que les manques de communication autour du maintien de l’accueil du public dans les centres de PMI. Mr Boidin en informait ensuite Mr Taquet et Mr Véran.

 Merci encore à ceux-celles qui nous avaient transmis leurs problématiques via le site. Messieurs Véran et Boidin se sont rendus dans 2 Départements grâce à nos interpellations.

Concernant les médias :

 L’ANSFT a été sollicitée par la nouvelle revue *Sages-Femmes* pour un article sur l’évolution du métier de sage-femme PMI. Claudine Schalck et Laurence Douard l’ont rédigé. Il sera publié prochainement.

Prochainement Christelle Levet participera, pour l’ANSFT, le jeudi 1er octobre, sur le plateau d’axis-tv, à une émission numérique consacrée aux conséquences de l’épidémie de Covid sur la santé mentale des femmes en période périnatale.

Toujours pour l’ANSFT, Claudine Schalck participera le 7 octobre à une table ronde sur la gestion de la crise Covid dans le cadre des journées nationales des sages-femmes coordinatrices qui ont lieu au Touquet, le 7, 8 et 9 octobre 2020.

Madame Chantal De Vitry représentera l’ANSFT aux journées de formation du SNPMI les 27 et 28 novembre.

**Pour information :**

 Aux éditions L'Harmattan, Claudine Schalck publie, avec la participation de 3 autres sages-femmes de l’ANSFT, Emmanuelle Lemaire, Véronique Descoffre et Nathalie Perrillat, l’ouvrage :

*"Le deuil périnatal : du postnatal à la grossesse d'après. Guide d'intervention pour les sages-femmes et les professionnels de santé"*

L’ANSFT est citée en quatrième de couverture pour sa participation à la relecture de l’ouvrage avec l’ANSFL et l’APSF ainsi que les associations dédiées au deuil périnatal, Petite Emilie et Spama.

Par la même occasion, cet ouvrage signe l'ouverture d'une collection internationale inédite pour les sages-femmes, crée chez L'Harmattan:

"**Pratique Sage-Femme/Sciences-Maïeutique"**

Cette collection est annoncée comme *« un espace de réflexion et de débats sur les connaissances, les savoirs et la pratique sage-femme dans le monde francophone. Cette initiative fait suite à l’ouverture, en 2019, de la recherche universitaire pour la Pratique Sage-Femme, sous le nom de Maïeutique, en France. Cet espace entend permettre aux sages-femmes de penser leurs savoirs et leurs pratiques en toute autonomie. La collection accueille les sages-femmes, les acteurs de la naissance, les femmes, les parents »*

Cette collection est dirigée exclusivement par des sages-femmes, représentant la France, le Québec, la Tunisie, la Belgique et la Suisse. Claudine Schalck en fait partie.

Nous avons aussi mis à jour le site facebook car nous souhaitons répondre à votre demande de besoin d’échanger et de rompre l’isolement dont certains-es nous ont fait part :

 « ANSFT asso des Sages-Femmes de PMI ».

Merci de faire vivre cette page en y participant par vos réflexions, vos demandes….

Pensez à parler de notre association autour de vous et à distribuer nos programmes des journées annuelles de formation : les JNE. Car nous faisons toujours le même constat : nous avons besoin d’adhérentes pour faire vivre l’association et nos jeunes collègues ne connaissent pas forcément l’ANSFT, ou nos journées d’études annuelles JNE.

Pourriez-vous donner notre programme des JNE au réseau périnatal de votre région, à vos collègues du Département mais aussi au Conseil de l’ordre afin qu’ils le mettent en ligne sur leurs sites ?

***Nous avons encore des retardataires pour le paiement de l’adhésion à l’ANSFT. Merci de vérifier.***

**Prochain CA les 14 et 15 janvier 2021.**

**Nous vous rappelons l’assemblée générale qui aura lieu le 12 Novembre à 17 heures 30 à l’Enclos Rey. Si vous ne pensez pas y assister merci de nous donner votre pouvoir.**

**Accès au site ANSFT :**

Membre\_ANSFT-2018

Ansft2018-log